

Ce que *Temps et récit* ne dit pas

Bruno Clément

Professeur émérite, université Paris 8

Résumé

Prenant comme point de départ la théorisation ricœurienne de l'acte de lecture dans *Temps et récit* et son insistance sur la lacune essentielle du texte littéraire constitutive de l'espace même de la lecture, cet article propose un exercice de lecture appliqué à cette même œuvre. À travers une analyse des procédés d'écriture et des protocoles de lecture à l'œuvre dans l'ouvrage, il tente dans un premier temps de dire en quoi *Temps et récit* est susceptible d'affecter le régime de la parole philosophique. Puis, dans un second temps, il essaie d'évaluer dans quelle mesure l'écriture de *Temps et récit* est impliquée dans les propositions avancées par Ricœur concernant le temps, l'écriture de la philosophie et la lecture des textes – qu'ils soient de philosophie ou de théorie littéraire.

Mots-clés : écriture, lecture, texte philosophique, littérature, récit philosophique, quasi-intrigue

Abstract

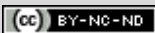
Taking as its starting point Ricœur's theory of the act of reading in *Time and Narrative*, and his insistence on the essential lacuna in the literary text that constitutes the very space of reading, this article proposes a reading exercise applied to the same work. Through an analysis of the writing processes and reading protocols at work in the book, it first attempts to show how *Time and Narrative* is likely to affect the regime of philosophical speech. Secondly, it assesses the extent to which the writing of *Time and Narrative* is implicated in Ricœur's propositions concerning time, the writing of philosophy and the reading of texts — whether philosophical or literary.

Keywords: writing, reading, philosophical text, literature, philosophical narrative, quasi plot

Études Ricœuriennes / Ricœur Studies, Vol 16, No 1 (2025), pp. 12-23

ISSN 2156-7808 (online) DOI 10.5195/errs.2025.714

<http://ricœur.pitt.edu>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 3.0 United States License.

Pitt | Open
Library
Publishing

This journal is published by [Pitt Open Library Publishing](http://pitt-open-library-publishing.org).

Ce que *Temps et récit* ne dit pas

Bruno Clément

Professeur émérite, Université Paris 8

Je procèderai, puisque ce numéro nous y invite, à un exercice de lecture. Lecture de *Temps et récit* même. Or ce livre, chacun le sait, passe un temps assez long à théoriser cet exercice. Voici par exemple pour commencer quelques lignes qu'on peut lire à la fin de la première partie. Elles seront pour moi à la fois un programme et une justification :

L'œuvre écrite est une esquisse pour la lecture ; le texte, en effet, comporte des trous, des lacunes, des zones d'indétermination, voire, comme l'*Ulysse* de Joyce, met au défi la capacité du lecteur de configurer lui-même l'œuvre que l'auteur semble prendre un malin plaisir à défigurer. Dans ce cas extrême, c'est le lecteur, quasiment abandonné par l'œuvre, qui porte seul sur ses épaules le poids de la mise en intrigue¹.

Paul Ricœur ajoute, quelques lignes plus bas (ce sont des propos bien connus), qu'il faut « voir dans l'effet produit par le texte sur son récepteur, individuel ou collectif, une composante intrinsèque de la signification actuelle ou effective du texte² ».

Cela certes ne m'autorise pas – n'autorise personne d'ailleurs – à divaguer (je porterai donc « seul sur mes épaules le poids de la mise en intrigue » que je m'apprête à proposer). Mais mon titre au moins trouve dans ces lignes une légitimation précieuse. À en croire Ricœur lui-même, ce qu'un texte ne dit pas, et donc « ce que *Temps et Récit* ne dit pas³ », fait partie intrinsèque du texte. Pas de texte sans trous, sans lacunes, sans zones d'indétermination, sans non-dit. Cette lacune essentielle, consubstantielle, constitue même l'espace même de la lecture.

Je sais bien ce qu'on m'objectera d'emblée : que Ricœur ne songe pas, disant cela, au texte philosophique, mais à l'œuvre littéraire ; que je fais donc de cette définition un usage abusif, peut-être indu. Voire... Mais il n'est pas sûr qu'on puisse s'arrêter à une objection que le texte en question, au fond, prévoit lui-même. La non-mention, à cet endroit précis, de l'œuvre philosophique (Ricœur, on l'a noté, parle seulement d'« œuvre écrite »), est à mes yeux l'un de ces trous, l'une de ces lacunes sur lesquelles bâtir une lecture. C'est à une telle lecture que j'aimerais m'employer.

Mais avant d'entrer dans mon propos, je dois prendre quelques précautions méthodiques et dire un peu explicitement quels en sont les présupposés. Ce n'est pas une manière d'en retarder les propositions, le délai n'est pas dans mon esprit un écart, un retard – encore moins un évitement. Dire l'horizon d'un discours, ce n'est pas le déflorer, ce n'est pas limiter sa portée, c'est réellement commencer à le développer (un prélude, les musiciens le savent bien, c'est une œuvre à part entière).

¹ Paul Ricœur, *Temps et récit*, vol. 1 : *L'Intrigue et le récit historique* (Paris : Le Seuil, 1983), p. 144-145.

² *Ibid.*, 146.

³ *Id.*

Ces précautions sont de deux ordres. L'une est générale, l'autre personnelle.

D'un point de vue général, je veux dire d'emblée que les questions que je poserai ici à propos de, à partir de, voire tout simplement à *Temps et Récit* (sans doute le livre de Ricœur qui a eu sur moi l'influence la plus forte) concernent un seul sujet : celui des rapports entre la philosophie et la littérature.

Cette question n'est pas, à parler d'un point de vue seulement historique, si ancienne que cela ; mais on contesterait difficilement que la philosophie du XX^e siècle, et plus précisément de la seconde moitié du XX^e siècle, de Bachelard et Sartre à Badiou en passant par Deleuze, Foucault, Lyotard, ou Derrida, lui a fait une part considérable. Il me semble que Ricœur occupe dans ce paysage une place tout à fait à part, et l'une des tâches que je me fixe est d'essayer de dire laquelle.

Je sais bien que les enjeux de *Temps et récit* sont multiples, et qu'on peut, qu'il faut aussi, bien sûr, en évaluer la nouveauté et l'importance en termes strictement philosophiques. J'ai bien conscience qu'une approche comme la mienne semblera à plusieurs un peu particulière – voire réductrice.

Je suis de plus en plus convaincu que la philosophie de Ricœur, qui passe aux yeux de beaucoup pour une philosophie prudente, précautionneuse, peu inventive, est forte de propositions hardies, risquées, dont les implications sont redoutables et dont la portée n'a pas été, je crois, mesurée exactement. *Temps et récit* m'apparaît comme l'un des livres où Ricœur s'expose le plus – non pas personnellement, bien sûr, mais où il met à la question la philosophie elle-même, son mode, son procès, la validité de sa démarche.

Ricœur ne dit pas cela bien sûr (j'aurais choisi sinon un autre titre), et il aurait sans doute protesté en m'entendant lui prêter ces intentions, mais je reste persuadé que la logique de son discours, de sa démarche, de sa posture est périlleuse, que la philosophie elle-même y joue une partie serrée. J'aurai atteint mon but si je parviens à donner sinon corps du moins vraisemblance à cette affirmation.

La seconde précaution est d'ordre personnel. La question du rapport entre littérature et philosophie est, depuis plusieurs années, sous une forme ou sous une autre, ce qui signifie aussi à partir de corpus très divers, l'objet presque exclusif de mon travail. Or, ma préoccupation n'est pas, s'agissant de la littérature, de déterminer dans quelle mesure ses ambitions, ses questions recoupent celles de la philosophie (elle n'est pas, pour le dire vite, d'essayer de savoir « à quoi pense la littérature ») et ma préoccupation n'est pas, s'agissant de la philosophie, de dire quel statut elle accorde à la littérature, quelle place elle lui réserve dans le champ des savoirs ou des activités humaines.

Mon objet d'étude est, plutôt que le propos des philosophes sur la littérature, l'écriture des philosophes. Ce qui ne signifie pas (du moins pas seulement) leur style, leur phrase, leur grammaire, leur syntaxe, mais leur pratique générique, leur dispositif rhétorique, l'agencement de leurs livres, la part de subjectivité qui s'y fait jour, ce que leurs œuvres doivent à la fiction.

Or, s'il y a une chose que *Temps et récit* ne dit pas, c'est bien cela : que le propos qui y est tenu (sur le temps, sur la pensée spéculative, sur la littérature, sur la fiction) y est peut-être redevable, de quelque manière et à quelque degré que ce soit, à des procédés – au moins des procédures – d'écriture, à des protocoles de lecture aussi, auxquels ont également recours des romanciers, des historiens – en bref des faiseurs de récits.

Parce que ces choses ne sont pas dites, on peut supposer qu'elles n'ont pas été réellement pensées par Ricœur, elles risquent donc d'être difficiles à approcher. Il n'est pas sûr évidemment qu'on puisse parvenir à formuler, de façon claire et cohérente, ne serait-ce que des hypothèses. On risque de tomber assez vite sur ce que Ricœur appelait des apories. Les énoncer comme il faut serait déjà beaucoup. Les faire travailler, comme il nous a appris à la faire, serait encore mieux. J'espère pouvoir leur donner l'ébauche – seulement l'ébauche – d'une résolution.

Ces deux précautions correspondent aussi aux deux temps de mon propos. Je tenterai d'abord de dire en quoi *Temps et récit* est susceptible d'affecter le régime de la parole philosophique (Ricœur dit souvent : de la pensée spéculative), puisque aussi bien l'une des hypothèses majeures du livre consiste quand même à dire que la pratique narrative permet de venir à bout de l'aporie à laquelle elle ne manque pas d'être confrontée face à la question du temps.

Dans un second temps, j'essaierai d'évaluer la mesure dans laquelle l'écriture de *Temps et récit* (*Temps et récit* est écrit, il n'y a pas de raison que son écriture ne puisse faire l'objet d'une attention formelle, sinon herméneutique) est impliquée dans les propositions qu'elle avance, qu'elle soutient, sur le temps, sur l'écriture de la philosophie, sur la lecture des textes – qu'ils soient de philosophie ou de théorie littéraire.

L'esprit de ma démarche, une formule de Sartre la résumerait bien. C'est une formule scientifique, à l'usage des scientifiques, mais Sartre la revendique pour lui-même et pour les théoriciens à qui il s'adresse. Il écrit dans *Questions de méthode* que « l'expérimentateur fait partie du système expérimental⁴ ». Il est étrange que Ricœur, si attentif aux procédés de l'écriture de l'histoire (une partie de mon enquête consistera précisément à scruter la manière dont il les lit) et, ayant une conscience si aiguë des incapacités ou des limites du discours spéculatif, ne tombe pas, à un moment donné de son travail, sur cette question de la nature de son propre discours et ne se pose qu'abstraitemment (il serait injuste et faux de dire qu'il ne se la pose pas – tout est là) la question des conditions d'existence du discours permettant la critique du discours ; de la validité d'un tel discours, de sa légitimité. On m'accordera que la poser ne contrevient qu'à peine aux présupposés, encore moins à l'esprit d'une entreprise qui n'hésite pas, entre autres audaces, à rapprocher récit historique et récit de fiction, c'est-à-dire un type de texte ayant par nature et par hypothèse le souci du réel, sinon de la vérité, et un type de texte qui, le plus souvent, revendique au contraire le droit à l'imaginaire.

La proposition dont je partirai pour mesurer la faculté d'ébranlement de *Temps et récit* n'est peut-être nulle part formulée aussi nettement qu'à la fin du chapitre sur « L'aporétique de la temporalité » dans la quatrième partie. Il faut rappeler avant de citer ce texte à mes yeux décisif qu'il vient en conclusion d'un chapitre dont on pourrait s'étonner qu'il arrive si tard dans l'économie du livre. « L'aporétique de la temporalité » est en effet exclusivement consacré à la lecture de textes de philosophes : Augustin et Aristote dans un premier temps ; Husserl et Kant dans un second temps ; Heidegger dans le troisième. Or, c'est seulement après avoir procédé à ces lectures très minutieuses (180 pages environ) que Ricœur donne à son propos (j'allais dire « à son intrigue », mais n'anticipons pas) son inflexion décisive. Ce « retard » est bien sûr en lui-même signifiant. Il donne déjà au fond, une partie de la réponse à la question que *Temps et récit* m'aide à poser : celle du rapport entre les discours philosophiques et fictionnels. J'y reviendrai bien sûr, mais je veux avant cela faire remarquer que Ricœur, au moment de s'avancer vers le cœur de son

⁴ Jean-Paul Sartre, *Questions de méthode* (Paris : Gallimard, [1960] 1996), p. 34 (n. 1).

dispositif, à savoir, la longue et décisive partie sur la poétique du récit entendue comme une réplique aux apories du temps portées par la phénoménologie, semble s'aviser que l'une des conclusions auxquelles il pense être arrivé a besoin pour être perçue d'être formulée explicitement : « la première a été plusieurs fois anticipée ; la seconde, en revanche, pourrait passer inaperçue »⁵. Comme si le très long travail préalable (les deux premiers tomes et près de 200 pages du dernier) n'imposait pas à l'évidence cette affirmation. Quelle affirmation, donc ? Voici. Je crois qu'il faut citer ce texte en entier :

En opposant Aristote à Augustin, Kant à Husserl, et tout ce que le savoir rattache au concept « vulgaire » de temps à Heidegger, nous avons instruit un *procès qui n'est plus celui de la phénoménologie*, procès que le lecteur pourrait être tenté de lire dans nos pages, *mais celui de la pensée réflexive et spéculative dans son ensemble* à la recherche d'une réponse cohérente à la question : qu'est-ce que le temps ? Si, dans l'énoncé de l'aporie, l'accent est mis sur la phénoménologie du temps, ce qui se dégage au terme du chapitre est plus large et plus équilibré : à savoir qu'on ne peut penser le temps cosmologique (l'instant) sans subrepticement ramener le temps phénoménologique (le présent) et réciproquement. Si l'énoncé de cette aporie dépasse la phénoménologie, l'aporie a par là même le mérite de replacer la phénoménologie dans le grand courant de la pensée réflexive et spéculative. C'est pourquoi nous n'avons pas intitulé la première section : les apories de la phénoménologie du temps, mais l'aporétique de la temporalité⁶.

Il aura donc fallu attendre près de 1 000 pages pour que soit énoncée la thèse selon laquelle *Temps et récit* est un procès intenté à « la pensée réflexive et spéculative dans son ensemble ». La démarche est remarquable. Désireux d'affronter les apories de la temporalité, Ricœur ne part pas pour les débrouiller du corpus de la philosophie (phénoménologique ou autre). Il ne prend pas pour point de départ une insuffisance qu'il découvrirait ou feindrait de découvrir dans des textes ayant déjà cherché à résoudre l'aporie en question. Non. S'il part en effet (début de la première partie) d'Augustin et d'Aristote (selon un mouvement qui n'épouse qu'en apparence celui de cette dernière partie) c'est pour proposer à la fois une approche phénoménologique du problème du temps et une théorie du récit ; non pour faire apparaître les manques ou les insuffisances du discours philosophique. Ce n'est qu'au début de la quatrième et dernière partie que la philosophie est convoquée pour examiner la question qui l'aura donc été sous tant d'angles divers avant le philosophique.

C'est la première chose qu'on peut dire sur ce « retard » : la philosophie n'est qu'un discours, qu'une activité parmi d'autres, (l'histoire, le récit de fiction, la théorie du récit, la théorie de la lecture, etc.) s'il s'agit de rendre compte d'une « expérience » en effet problématique.

Seconde chose : ce retard a incontestablement un effet de suspens. Au fond, la thèse selon laquelle une théorie du récit est susceptible de fournir une réponse aux apories de la temporalité est déjà énoncée au début du livre. Mais ce n'est qu'après un examen systématique des propositions des philosophes – lus de très près, et selon un mouvement qui, pour être orienté n'en est pas moins d'une impitoyable rigueur – qu'est déclaré ouvert le procès contre la pensée réflexive et spéculative.

⁵ Paul Ricœur, *Temps et récit*, vol. 3 : *Le temps raconté* (Paris : Le Seuil, 1983), p. 143.

⁶ *Ibid.*, p. 177-178 ; je souligne.

Qu'on donne la préséance à l'une ou à l'autre de ces remarques (qui selon moi valent toutes deux), la philosophie, son exercice, ses propositions sortent de toute façon très affectées par *Temps et récit*. Qu'elle soit relativisée (un discours parmi bien d'autres) ou invalidée (ses conclusions montrent en tout lieu leur insuffisance logique ou simplement épistémologique), la philosophie n'est au fond qu'un discours lui-même soumis à l'aporie et n'aidant en rien à la résoudre. Une expérience problématique étant donnée (par exemple celle du temps), un certain nombre d'outils se présentent à l'esprit de celui qui cherche à en rendre un compte satisfaisant, ou seulement vraisemblable, parmi lesquels la philosophie qui s'avère, en l'occurrence, incontestablement moins efficace que le récit – qu'il soit historique ou de fiction.

Cela certes donne à réfléchir. Le doute est-il généralisable ? La philosophie est-elle en elle-même inapte à venir à bout d'une aporie, quelle qu'elle soit ? Ou bien le temps a-t-il une spécificité ? Mais quelle spécificité ? Pourrait-on imaginer d'autres « expériences » (c'est l'un des mots clés de *Temps et récit*) donnant lieu à d'autres apories qui ferait le constat d'une insuffisance, d'une incapacité du discours philosophique et se tournerait, pour la résoudre, vers d'autres pratiques (discursives ou non) ?

Si le récit peut ce que ne peut « la pensée réflexive et spéculative », ce n'est pas qu'il soit littéraire – ou historique. Ni d'ailleurs qu'il ne soit pas philosophique (c'est toute la question !) ; c'est qu'il est une pratique synthétique et que son matériau de base est le temps qui n'est pour la philosophie qu'un objet parmi une infinité d'autres.

Pourrait-on imaginer d'autres expériences, donnant lieu à d'autres propositions philosophiques inadéquates et dont seraient susceptibles de rendre compte d'autres discours, d'autres pratiques que la philosophique ?

Il me semble que lorsqu'on en est arrivé à ce point de la réflexion, une telle tentation surgit nécessairement. *Espace et peinture* serait-il par exemple, un titre intelligent ? Seulement vraisemblable ? Quel discours, ou quelle pratique (le récit est une pratique *et* un discours) serait dans cette optique susceptible de rendre compte de la question du mal ? De la question de la douleur ? Du pardon ? De la justice ? De l'amour ? De l'altérité ? Du bonheur ? etc. On se prend à rêver.

Et l'on se souvient à ce moment que Ricœur au tout début de son livre présente *Temps et récit* et *La Métaphore vive* comme des textes jumeaux. La métaphore opérerait-elle, dans son orbite, comme le récit dans la sienne ? Ricœur s'efforce d'établir que oui, cherchant visiblement à accréditer l'idée que la littérature, ou le langage poétiquement configuré, peut plus que le discours spéculatif (plus que la philosophie donc).

La démonstration, si séduisante qu'elle soit, et si magistralement conduite, ne convainc pourtant pas tout à fait :

Tandis que la redescription métaphorique règne plutôt dans le champ des valeurs sensorielles, pathiques, esthétiques et axiologiques, qui font du monde un monde *habitable*, la fonction mimétique des récits s'exerce de préférence dans le champ de l'action et de ses valeurs temporelles⁷.

⁷ Ricœur, *Temps et récit*, vol. 1, p. 12, je souligne.

Dites ainsi, les choses ont l'air en effet de se répondre ; et loin de moi l'idée de prétendre que les deux livres ne sont pas liés d'un lien profond. Mais il me semble qu'une différence essentielle les sépare. Alors que la pratique du récit est présentée dans *Temps et récit* comme l'expérience susceptible de mettre fin à une difficulté théorique, qu'elle vient à point nommé réduire, l'aporie née de la contradiction entre une phénoménologie et une cosmologie, la métaphore, elle aussi synthétique, ne résout aucune difficulté, n'apaise ou n'édulcore aucune aporie, elle n'est pas une alternative à la pensée réflexive ou spéculative – sauf à considérer que cette pensée n'aurait jamais recours à la métaphore ce qui, bien sûr, est faux – et de toutes façons, on le sait, Ricœur ne s'aventure jamais sur ces terres. Le propre de la métaphore, tel du moins que le restitue le préluce de *Temps et récit*, n'est guère comparable à celui du récit puisque le pouvoir de l'énoncé métaphorique consiste selon Ricœur à « re-décrire une réalité inaccessible à la description directe⁸ ». La description directe n'est pas le discours spéculatif ni la pensée réflexive ; il s'en faut même de beaucoup. Au fond, la posture de Ricœur dans *La Métaphore vive* est assez classique. Je ne dis pas la thèse ; je dis la posture. Il s'agit dans ce livre de dire *en philosophe* ce qu'il en est de la métaphore. La philosophie n'y est mise en cause d'aucune manière. Je dirais même qu'il faut, au contraire, un discours absolument maître de lui-même et sûr de ses prérogatives pour mener l'enquête et proposer ces études, qui sont autant de voies théoriques et historiques.

Cela suffit, à mon sens, à garder à *Temps et récit* son originalité insigne, à conférer un caractère exemplaire – et énigmatique, malgré tout – à ce procès intenté à la pensée spéculative et réflexive, à la philosophie en somme.

Toute la question que je cherche à poser au fond tient peut-être dans cette différence entre les deux livres. *La métaphore vive* cherche à comprendre la métaphore, à dire ce qu'il en est de cet objet ; *Temps et récit* ne cherche pas à dire ce qu'il en est du récit, mais, *grâce au récit*, de dire ce qu'il en est de l'expérience temporelle. Je sais bien que la marge est mince – d'autant plus mince que *Temps et récit* dit en effet quelque chose du récit, c'est le moins qu'on puisse dire ! mais je crois que cette marge existe – et qu'elle importe au plus haut point s'il est vrai que ce qui est dit du récit ne l'est que pour instruire le procès de la philosophie.

On commence à voir vers quelle nouvelle aporie je me suis imprudemment dirigé. N'est plus éludable, à ce stade de la réflexion, la question du statut du discours qui permet que soit suspectée, même légèrement, la capacité de la pensée spéculative. Quel est donc le statut du langage tenu dans *Temps et récit* ? Que *fait Temps et récit* ? Et comment peut-il le faire ? La question est assez simple – et on peut la poser de façon brutale : *Temps et récit* est-il un livre de philosophie ? Ou plus exactement, quel est le type de discours capable de faire la critique du discours spéculatif ? Ou encore : suffit-il de pointer les limites de la pensée kantienne, husserlienne, heideggérienne, augustinienne en matière de temporalité pour légitimer un discours sur le temps qui n'est pas un faire narratif ? *Temps et récit*, d'ailleurs, est-il un livre sur la temporalité ? À quel degré pourrait-on dire qu'il est un faire ? Que la poétique le travaille comme elle travaille un récit configuré dans les règles de l'art ? Par quel juge sera instruit le procès de la pensée spéculative ? Qui sera appelé à témoigner ? Quelles seront les parties ? Le phénoménologue Ricœur est-il dans cette affaire juge ou partie ? Ou juge et partie ? Comment accréditer une thèse qui prétend asseoir en matière de

⁸ *Ibid.*, p. 13.

temporalité la supériorité d'un discours narratif, fût-il fictif, sur un discours réflexif, sur ce que *Temps et récit* nomme, à merveille, une « ruminant inconclusive⁹ » ?

Il n'est pas *intéressant* d'envisager à présent la facture de *Temps et récit*. Et si j'entreprends de le faire pour finir, ce n'est pas pour produire une idée paradoxale, amusante, piquante ou stimulante. C'est que c'est devenu nécessaire. Si nous lisons avec *Temps et récit* un livre *sur* le temps, de quel droit son auteur dira-t-il que ses propositions échappent au soupçon qu'il fait peser sur le discours philosophique autorisé qui s'y est risqué avant lui ? Et si nous lisons un texte *sur* le récit, peut-on admettre que ce soupçon cesse d'être vraisemblable dès lors que l'objet visé n'est plus celui que l'aporie empêche d'atteindre ?

Je partirai pour tenter d'y voir un peu plus clair d'une allusion à *La métaphore vive* qui se situe à la fin de la première partie de *Temps et récit*, au moment précisément où Ricœur, qui parle en détail à ce moment-là de la *Mimèsis* 3, fait le point sur la question de la référence en matière d'intrigue :

J'ai essayé de montrer dans *La métaphore vive* que la capacité de référence du langage n'est pas épuisée par le discours descriptif et que les œuvres poétiques se rapportaient au monde selon un régime référentiel propre, celui de la référence métaphorique. Cette thèse couvre tous les usages non descriptifs du langage, donc tous les textes poétiques, qu'ils soient lyriques ou narratifs¹⁰.

Il ajoute quelques lignes plus bas que selon lui :

Le monde est l'ensemble des références ouvertes par toutes sortes de textes *descriptifs ou poétiques* que j'ai lus, interprétés et aimés. Comprendre ces textes, c'est interpoler parmi les prédicats de notre situation toutes les significations qui, d'un simple environnement (*Umwelt*), font un monde (*Welt*). C'est en effet aux œuvres de fiction que nous devons pour une grande part l'élargissement de notre horizon d'existence¹¹.

L'équivalence poétique de « comme » et de « non descriptif » constitue l'un de ces « trous » du texte, l'un de ces « blancs » sur lequel je fonderai ma lecture. La catégorie, ici opératoire, de « non descriptif » comprend-elle le texte philosophique ? On dira spontanément que non. Arguant que c'est précisément soit le poétique, soit le narratif, soit encore le fictif qui définit le non descriptif. Sans doute... Cette réaction suppose toutefois, supposition essentielle, que le discours théorique, quel qu'il soit, est pur de toute fiction, de toute configuration narrative, que ni l'intrigue ni la métaphore ne constituent son mode ni son procès.

C'est en vérité bien vite dit. Sans imputer à Ricœur des catégories qu'il récuserait peut-être, je me contenterai de reprendre quelques-unes de ses propres hypothèses, de ses propres démonstrations, de ses propres conclusions et d'y confronter la pratique d'écriture qu'il met en œuvre dans *Temps et récit*.

⁹ *Ibid.*, p. 21.

¹⁰ *Ibid.*, p. 150 ; je souligne

¹¹ *Ibid.*, p. 151 ; je souligne

À commencer par la mise en intrigue. Dans les « Plaidoyers pour le récit » de la seconde partie, Ricœur lisant Paul Veyne est bien près de tenir des propos qui le concerneraient lui. À tel point qu'on en vient presque à se demander si le double sens n'est pas le ressort secret de ces analyses. Il y a intrigue, dit Ricœur lisant/paraphrasant/citant Veyne :

toutes les fois que l'histoire compose ensemble des buts, des causes matérielles, des hasards : une intrigue est un "mélange très humain et très peu 'scientifique' de causes matérielles, de fins et de hasards." L'ordre chronologique ne lui est pas essentiel¹².

Et il ajoute, comme naïvement :

À mon avis, cette définition est tout à fait compatible avec la notion de synthèse de l'hétérogène proposée dans notre première partie. Aussi longtemps qu'on peut reconnaître cette combinaison disparate, il y a intrigue¹³.

On se souvient bien sûr que Ricœur entre dans le « cercle de son problème » en faisant comparaître côte à côte deux auteurs que tout ou presque oppose et que séparent plus de huit siècles... « Confrontation d'autant plus incongrue, confesse Ricœur, qu'elle va d'Augustin à Aristote, au mépris de la chronologie. » Cette revendication du tort infligé à la chronologie apparente la démarche du philosophe à celle de l'historien, voire du romancier. Mais ce n'est pas là tout. Et il ne faudrait pas pousser beaucoup l'auteur pour qu'il reconnaisse que ses ambitions, comme ses procédés, sont ceux d'un dramaturge – ou d'un poète :

J'ai pensé que la rencontre entre les *Confessions* et la *Poétique*, dans l'esprit même du lecteur, serait rendue *plus dramatique* si elle allait de l'ouvrage où prédomine la perplexité engendrée par les paradoxes du temps vers celui où l'emporte au contraire la confiance dans les pouvoirs du poète et du poème de faire triompher l'ordre sur le désordre¹⁴.

Voilà pour l'intrigue dramatique qui comporte, on le voit, un début, un milieu et un dénouement heureux.

C'est dans le chapitre 3 de cette première partie [poursuit Ricœur] que le lecteur trouvera la *cellule mélodique* dont le reste de l'ouvrage constitue le développement et parfois le *renversement*¹⁵.

Voilà pour la musique et le rythme du poème, ... voilà aussi pour l'intrigue, car le renversement est une exigence de dramaturge.

La notion de « quasi-intrigue » n'est certes pas forgée avec l'intention de la faire servir à l'intelligence philosophique des choses. On aurait même tendance à dire : au contraire, s'il est vrai que le discours philosophique est l'objet d'un soupçon qui n'affecte pas le récit historique (ni d'ailleurs le fictionnel). Mais il est frappant de constater que les traits qui la caractérisent puissent

¹² *Ibid.*, p. 103.

¹³ *Id.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 18.

¹⁵ *Ibid.*, p. 18-19 ; je souligne.

si facilement valoir pour la démarche en cours. Ricœur ne craint pas de dire qu'il s'autorise « à appliquer *analogiquement* [c'est lui qui souligne] la notion d'intrigue à toutes les imputations causales singulières¹⁶ ». Le « quasi » est censé signaler simplement « l'extension de l'imputation causale singulière¹⁷ ». L'important, le plus important pour mon propos en tout cas, est que le concept ou quasi-concept soit forgé pour les besoins de l'analogie précisément, soit encore pour favoriser le passage d'un champ à un autre (ici du champ de la fiction au champ de l'historiographie).

D'autres outils assurent le même office. Il convient avant de les énumérer et de décrire la logique qui a présidé à leur élaboration ; de dire que ce qui permet et justifie l'analogie (même, je le crois, dans l'esprit de Ricœur) c'est dans le cas du discours historique le souci de la vérité des faits (soit encore de leur réalité) ; et dans celui du discours philosophique, le souci de la vérité universelle de la proposition.

S'agissant de l'intrigue qui permet à Ricœur de faire comparaître Augustin et Aristote au premier acte de *Temps et récit*, on peut rappeler que le couple fera dans la première scène du dernier acte¹⁸ une réapparition remarquable, que Ricœur d'ailleurs prendra soin de présenter comme un dialogue (« Le débat entre Augustin et Aristote » est le sous-titre paradoxal, en tout cas virtuel de bout en bout, de son chapitre) ; dialogue absolument fictif, bien sûr, mais fiction parfaitement opératoire, puisqu'elle fonctionne, dans l'esprit du lecteur souvenant, comme un rappel et qu'elle signale une avancée dans l'invention théorique.

Ce qui est vrai de l'intrigue a toute chance d'être vrai des personnages – il faut donc aller bien sûr jusqu'à émettre l'hypothèse, assez facile à soutenir finalement, que l'intrigue (quasi-intrigue) de *Temps et récit* comporte bien des personnages. Le concept de quasi-personnage forgé par Ricœur repose sur le principe d'existence d'entités collectives englobant les individus, personnages ordinaires de l'intrigue :

C'est parce que chaque société est composée d'individus qu'elle se comporte sur la scène de l'histoire comme un grand individu et que l'historien peut attribuer à ces entités singulières l'initiative de certains cours d'actions et la responsabilité historique de certains résultats, même non intentionnellement visés¹⁹.

La Société ou la Méditerranée (dans le livre de Braudel) sont quelques-uns de ces quasi-personnages. Le concept philosophique – l'objet concept, si l'on peut dire – est bien l'une de ces entités universelles (ce qui, dans le champ de la pensée spéculative, équivaut à une entité collective dans le champ de l'historiographie) ; il n'est donc pas si surprenant qu'il puisse devenir, ou qu'on puisse facilement le tenir pour un *quasi-personnage*.

Car les quasi-personnages de *Temps et récit* ne portent pas nécessairement de noms propres (quoique Aristote, quoique Augustin, si l'on considère l'ensemble du parcours, quoique Hegel, dans la dernière partie, puissent facilement être assimilés à des personnages et méritent donc pleinement d'être dits *quasi-personnages*). Mais les véritables *quasi-personnages* sont ceux qui, comme

¹⁶ *Ibid.*, p. 320.

¹⁷ *Ibid.*, p. 339.

¹⁸ Ricœur, *Temps et récit*, vol. 3, partie 4, chap. 1.

¹⁹ Ricœur, *Temps et récit*, vol. 1, p. 351.

les personnages de roman ou de récits en général, peuvent renvoyer à des entités susceptibles de devenir sujet de verbes d'action ou de passion. S'il est vrai qu'il faut par exemple « rendre justice à la temporalité humaine²⁰ » ou que écrire *Temps et récit* revient à « faire le procès de la pensée réflexive ou spéculative », alors, la temporalité (humaine, cela simplifie les choses) est à l'évidence un quasi-personnage, tout comme la pensée spéculative, ou le récit lui-même, ou l'intrigue.

S'il y a quasi-intrigue, ou quasi-personnages, il y a chance pour que *Temps et récit* fasse intervenir aussi des *quasi-événements* :

Il y a quasi-événement là où nous pouvons discerner, même très indirectement, très obliquement, une quasi-intrigue et des quasi-personnages. L'événement en histoire correspond à ce qu'Aristote appelait "changement de fortune" – *metabolè* – dans sa théorie formelle de la mise en intrigue²¹.

L'avantage de cet outil inédit, c'est qu'il est possible grâce à lui de « combiner en proportions variables la composante chronologique de l'épisode et composante non chronologique de la configuration²² ». N'est-ce pas précisément ce qui se passe, au fond, lorsque Ricœur entreprend la lecture de la *Poétique* d'Aristote et qu'il croit y discerner un renversement de la position d'Augustin ? N'est-ce pas un quasi-événement dans la progression très savante de *Temps et récit*, que « l'éclipse du récit » ou que « l'éclatement du modèle nomologique » ? N'en est-ce pas un autre que le renoncement à Hegel ? Sans parler de l'espèce de coup de théâtre que constitue la révélation tardive dont je parlais à l'instant et qui nous apprend que le procès en cours n'est pas celui auquel on croyait assister. Les conclusions du livre elles-mêmes sont présentées par Ricœur comme un quasi-événement dans une note dont l'intérêt poétique est grand :

Ces conclusions devraient s'appeler postfaces. Elles résultent en effet d'une relecture faite près d'un an après l'achèvement de *Temps et récit III*. Leur rédaction est contemporaine de la dernière révision du manuscrit²³.

L'ensemble des conclusions de *Temps et récit* correspond exactement à ce qu'on appelle, dans le vocabulaire des romans, un « épilogue ». L'épilogue prend généralement place quelque temps après les événements racontés. Le lecteur y retrouve les personnages que le roman qui s'achève lui a fait connaître et qu'il surprend comme s'ils étaient ailleurs, dans une autre histoire dont la première serait bien sûr la condition d'intelligibilité.

Ricœur ne manque pas de noter que telle ou telle de ses assertions, si elle était avérée, aurait des retombées théoriques considérables. Je ne crois pas, de même, qu'il faille minimiser la portée de l'hypothèse que j'ai voulu explorer ici – si elle était vérifiée, bien sûr.

S'agissant de *Temps et récit* et plus précisément de la question que je lui adressais, l'hypothèse d'un texte théorique devant quelque chose à la narration, voire à la fiction, présente d'abord l'avantage de rendre possible une réponse à la question de la pertinence, de la validité, de la légitimité d'un discours qui s'en prend à la toute-puissance du discours spéculatif « sec ». En

²⁰ *Ibid.*, p. 65.

²¹ *Ibid.*, p. 396.

²² *Id.*

²³ Ricœur, *Temps et récit*, vol. 3, p. 349.

termes génériques, *Temps et récit* serait donc une sorte de récit – récit philosophique, réalisant à sa manière unique une manière de synthèse d'éléments disparates : discours de philosophes mal compatibles, lectures de textes relevant de champs de savoirs très divers, d'époques très éloignées, cherchant d'ailleurs à penser des incompatibles ou presque, comme *l'intentio* et la *distensio*. Quasi-récit, pourrait-on dire, cédant à la tentation de parler comme Ricœur.

Cette manière de faire n'a pas seulement pour mérite d'inaugurer, sans doute, une forme d'essai philosophique inédite ou presque ; elle est précisément une réponse – réponse poétique, pourrait-on dire – à la difficulté tout ensemble formelle et théorique de produire un discours qui pourrait légitimement critiquer le discours philosophique sans le discréditer tout à fait. Si *Temps et récit* peut être pris au sérieux quand il soupçonne le philosophique pur, c'est précisément qu'il n'en relève pas ; mais s'il n'encourt pas le risque de passer pour frivole ou antiphilosophique, c'est au contraire parce qu'il n'est pas un récit – seulement un quasi-récit.

D'une façon plus générale, la lecture de *Temps et récit*, même si chacune de ses pages témoigne de son caractère unique et très particulier, a permis de donner corps et vraisemblance à l'hypothèse d'un discours philosophique non pas peut-être redevable systématiquement à la fiction, à ses pompes et à ses arts, mais empruntant à l'objet qu'il s'est donné quelques-unes de ses caractéristiques, formelles et méthodiques.

De cette manière, il est permis de penser que la littérature n'est pas tout à fait seule à procéder de façon un tant soit peu performative. Ici se rejoignent peut-être les deux pratiques que Ricœur opposait (à peine) comme « faire intrigue » et « faire question », la littérature et la philosophie.

Bibliographie

Paul Ricœur, *Temps et récit* (Paris : Le Seuil, 1983), 3 vol.

Jean-Paul Sartre, *Questions de méthode* (Paris, Gallimard, [1960] 1996).